Image not found or type unknown

Divorce régime séparation des biens

Par **fmoncorps_old**, le **28/12/2007** à **14:32**

Bonjour, mariée sous le régime de la séparation des biens, nous avons une maison en construction et deux prêts immobiliers: l'un pour la maison, l'autre pour le terrain. Je souhaiterais divorcer et savoir quelles conséquences financières aurait ce divorce? Dans l'attente de votre réponse. Florence moncorps

Par **Jurigaby**, le **28/12/2007** à **17:09**

Bonjour.

Le divorce n'aura aucune conséquence sur les biens en questions.

Chacun continuera de payer ce qu'il doit.. Si vous souhaitez vous partager les crédits ou vendre la maison, il s'agit d'une décision indépendante du divorce.

Par **fmoncorps_old**, le **28/12/2007** à **17:14**

merci de votre réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés